

Document d'orientation no.1: Politique en matière d'éducation de la petite enfance

Le projet de système inclusif de services à la petite enfance (SISPE)

Le présent document résume les discussions tenues lors d'une rencontre de planification de la recherche qui a eu lieu les 5 et 6 mai à l'Université Ryerson, à Toronto. Y étaient rassemblés des universitaires, des spécialistes de l'élaboration de politiques et des spécialistes de la collectivité venus de Wellington, de Hamilton, de Timiskaming et de Toronto pour explorer les besoins locaux et provinciaux en connaissances et en recherches quant aux répercussions de la refonte stratégique et des services à la petite enfance sur les enfants handicapés. C'est la première fois que des représentants de ces quatre régions se réunissaient pour planifier le projet de système inclusif de services à la petite enfance (PSISPE). Elles ont été sélectionnées pour participer au projet en raison de leur expérience en recherche et de leur expertise en pratiques inclusives.

Des représentants des domaines de la garde d'enfants, de l'intervention précoce, de la planification des services sociaux et de la recherche ont participé à la rencontre de planification de la recherche, ainsi que des organismes qui œuvrent dans ces domaines selon des valeurs autochtones. Les chercheurs représentaient les programmes suivants : politique sociale municipale, études de la condition des personnes handicapées, sciences infirmières et études de la petite enfance. Les participants ont affirmé avec force que la recherche sur les mécanismes d'intégration des services d'éducation et de garde de la petite enfance doit répondre aux besoins des enfants handicapés en Ontario.

Il s'agit du premier d'une série de documents d'orientation qui seront préparés dans le cadre du projet SISPE.

Politique en matière d'éducation de la petite enfance

En 2004, la province de l'Ontario lançait une initiative visant à garantir que les enfants en Ontario aient le « meilleur départ » possible dans la vie (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario (MSEJ), 2006). Au programme Meilleur départ se greffaient des initiatives invitant les ministères provinciaux à travailler avec les municipalités pour planifier l'ajout de places dans les services de garde agréés, l'intégration des services pour les jeunes enfants et leur famille, le dépistage plus rapide des besoins des enfants sur le plan du développement et un investissement accru dans les services pour enfants ayant des besoins particuliers. Le système de services à la petite enfance a depuis fait l'objet de nombreuses nouvelles directives d'orientation, notamment le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (PATP-MJE) [Cabinet du premier ministre, 2009], la Modernisation des services de garde d'enfants (2012), les Centres de l'enfant et de la famille (Broten et

Pascal, 2011) et le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance (2013). Outre la refonte de la structure générale des services d'éducation et de garde de la petite enfance, de nombreux changements ont été apportés aux services offerts aux enfants handicapés, dont les services d'orthophonie (Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance, 2013), les services pour les enfants autistes (MSEJ, 2012), les services de santé mentale pour enfants (Commission de la santé mentale du Canada, 2012) et la Stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers (MSEJ, 2014).

Bien que ces cadres stratégiques laissent présager une amélioration des ressources pour l'ensemble de la population, la qualité, la collecte de données et l'analyse ne font pas systématiquement partie du domaine stratégique provincial; ce sont donc les collectivités locales qui étudient ces questions. Celles-ci ont en effet été chargées de la planification, des méthodes de financement, de l'élaboration des buts et objectifs, de la définition des rôles et des responsabilités, de la collaboration et de la durabilité. Sans directives claires sur la façon de répondre aux besoins des enfants handicapés et de leur famille, les partenaires locaux font face à de nombreux défis pour mettre en œuvre ces politiques.

Incidence stratégique no 1

L'Ontario a besoin d'un mandat stratégique clair et exhaustif à l'échelle de la province pour encadrer et faciliter l'inclusion des enfants handicapés dans tous les secteurs des services d'éducation et de garde de la petite enfance.

Un système qui est intégré et qui inclut les enfants handicapés disabilities

Chacun des cadres stratégiques provinciaux met l'accent sur une plus grande intégration des services pour les enfants et les familles. Selon une étude menée dans trois collectivités pilotes pour le projet Meilleur départ, les parents croient qu'il n'y a pas suffisamment de programmes pour les enfants handicapés et que les programmes existants ne répondent pas entièrement aux besoins des familles (Underwood et Killoran, 2012). Les nouvelles politiques amènent les municipalités de tout l'Ontario à trouver des moyens d'atteindre une plus grande intégration des services.

Le remaniement de la politique se traduit par un contexte évolutif qui favorise la pleine participation des enfants handicapés et leur intégration à des programmes de la petite enfance de qualité. Toutefois, on a accordé peu d'attention stratégique à la façon dont les nouvelles structures organisationnelles peuvent influer sur l'accès aux programmes et la véritable participation à ceux-ci. À la rencontre de planification de la recherche, les participants se sont demandé si l'accent mis sur l'intégration fausse notre compréhension des répercussions de ces changements généralisés sur les enfants handicapés et leur famille. Cela pourrait être attribuable, selon nous, au fait que l'intégration du système de services est vue comme l'objectif le plus essentiel parmi les

politiques de la petite enfance plutôt que comme un outil permettant d'atteindre l'objectif de programmes et de services inclusifs.

Incidence stratégique no 2

Les expériences de service des enfants handicapés peuvent éclairer les défis liés à l'intégration des services dans l'ensemble du système pour tous les enfants et les familles.

Les enfants handicapés sont sousreprésentés dans les évaluations du système de la petite enfance

Les enfants handicapés sont souvent sousreprésentés dans les études courantes portant sur le développement des enfants, ou en sont exclus (Feldman et coll. 2012). Ce problème persiste alors même que la province entreprend l'évaluation de la mise en œuvre du PATP-MJE.

D'après une étude menée par des chercheurs du PATP-MJE et parrainée par le ministère de l'Éducation, les enfants ayant des besoins particuliers ont obtenu des résultats supérieurs sur les plans de la compétence sociale et de la maturité affective dans les classes ne faisant pas partie du PATP-MJE comparativement aux enfants inscrits aux programmes à temps plein. Les chercheurs n'ont pas été en mesure de déterminer quelles caractéristiques du programme ont favorisé la compétence sociale et la maturité affective (Vanderlee, Youmans, Peters et Eastabrook, 2012). Toutefois, par suite de la mise en œuvre du PATP-MJE, de nombreux programmes de maternelle et de jardin d'enfants ont vu partir des aides-enseignantes et des aides-enseignants qui avaient été des membres importants de l'équipe responsable des enfants ayant des besoins particuliers.

Incidence stratégique no 3

Le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants doit s'assortir d'une politique claire et d'une stratégie d'évaluation efficace afin d'appuyer l'inclusion des enfants handicapés et l'intégration avec les programmes communautaires de la petite enfance.

La nécessité de mener des recherches

Puisque les années de la petite enfance comprennent une période de transition entre les services de garde et l'école, des données selon l'âge concernant les enfants handicapés sont essentielles à la prestation de services intégrés et complets.

Récemment, People for Education a signalé que 50 % des directions d'école primaire ont, à un moment donné, recommandé que les élèves ayant des besoins particuliers ne fréquentent pas l'école à temps plein (GallagherMacKay et Kidder, 2014). Sans données selon l'âge, il est difficile de savoir combien d'enfants parmi ceux refusés font

partie du groupe d'âge de la petite enfance. Néanmoins, cette constatation rappelle l'étude Killoran, Tymon et Frempong (2007) sur les centres préscolaires de Toronto, dans laquelle la majorité des superviseurs ont indiqué qu'ils excluraient un enfant en fonction d'une caractéristique individuelle. Malheureusement, aucune de ces études n'a examiné la question de l'inclusion du point de vue des familles ou des enfants eux-mêmes.

Les enfants handicapés ne devraient pas être traités comme un groupe unifié. Des recherches s'imposent pour examiner les contextes culturel et social de l'incapacité. Le projet de système inclusif de services à la petite enfance regroupe plusieurs partenaires qui offrent des services à la petite enfance adaptés à la réalité des Premières Nations ou des Métis. Ces derniers ont souligné les points suivants:

1. Les connaissances autochtones font partie intégrante de politiques sociales qui respectent le droit à l'autodétermination
2. Il importe de comprendre le contexte historique et les relations complexes entre les systèmes de services des Premières Nations et des Métis, les enfants et leur famille, ainsi que le traumatisme intergénérationnel qui porte certaines familles à se méfier des fournisseurs de services.
3. Les politiques actuelles font référence aux communautés autochtones et aux enfants ayant des besoins particuliers, sans détails précis sur qui sont ces communautés et la façon dont elles mettront au point et exécuteront de nouveaux programmes et de nouvelles politiques.

Les droits des personnes atteintes d'un handicap ont souvent été conçus comme des droits individuels. Toutefois, comme certaines communautés ethniques et culturelles ont été historiquement surreprésentées au sein de l'éducation de l'enfance en difficulté, il est capital que l'étude adopte un angle sous lequel les droits collectifs des communautés historiquement marginalisées sont également honorés. Notamment, les enfants provenant de communautés racialisées sont beaucoup plus susceptibles d'être en mauvaise santé, d'éprouver des problèmes de développement et d'avoir recours à des mesures de soutien spécialisées (Harry et Klingner, 2006; Losen et Orfield, 2002).

Les principes de conception universelle posent l'hypothèse selon laquelle les environnements doivent être structurés pour inclure tous les individus, quelles que soient leurs capacités ou leurs incapacités (Darragh, 2007). Pour que les enfants handicapés fassent l'expérience de l'inclusion, les services efficaces à la petite enfance doivent être bien coordonnés et mettre l'accent sur la famille et la collectivité locale, les besoins des enfants occupant une place centrale (Irwin, Siddiqi et Hertzman, 2007). Compte tenu des fondements théoriques et idéologiques qui trouvent origine dans le modèle social de l'incapacité et les principes de conception universelle, des politiques qui abordent les besoins des enfants handicapés et de leur famille peuvent mieux assurer l'inclusion dans l'ensemble des services d'éducation et de garde de la petite enfance. Et par-dessus tout, nous croyons que des directives d'orientation qui reconnaissent les expériences uniques des enfants handicapés contribueront à accroître la qualité des programmes pour tous les enfants.

Incidence stratégique no 4

Les politiques provinciales doivent prendre appui sur les principes de conception universelle, et les différences individuelles doivent être prises en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen continu des politiques.

Ouvrages de référence

- Broten, M. et Pascal, C. E., (2011). Bâtir un meilleur avenir : Réaliser la vision des centres Meilleur départ de l'Ontario pour l'enfance et la famille. Source: <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/earlychildhood/bestStartUpdate2011-fr.pdf>
- Commission de la santé mentale du Canada. (2012). Changer les orientations, changer des vies: Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada. Calgary (Alberta): Auteur.
- Darragh, J. (2007). « Universal design for early childhood education: Ensuring access and equity for all », *Early Childhood Education Journal*, vol. 35, no 2, p. 167-171.
- Feldman, M. A., Battin S. M., Shaw, O. A. et Luckasson, R. (2013). « Inclusion of children with disabilities in mainstream child development research ». *Disability & Society*, vol. 28, no 7, p. 997-1011.
- Ferns, C. et Friendly, M. (2014). The state of early childhood education and care in Canada 2012. Un projet de Moving Childcare Forward (initiative conjointe de Childcare Resource and Research Unit, du Centre for Work, Families and Well-Being à l'Université de Guelph et du département de sociologie de l'Université du Manitoba). Toronto (Ontario): movingchildcareforward.ca/
- Gallagher-MacKay, K. et Kidder, A. (2014). Special education: A People for Education report. Toronto (Ontario) : People for Education. Source: <http://www.peopleforeducation.ca/wpcontent/uploads/2014/04/special-education-2014-WEB.pdf>
- Graham, K. et Underwood, K. (2012). « The reality of rurality: Rural parents' experiences of early years Services », *Health & Place*, vol. 18, p. 1231-1239.
- Harry, B. et Klingner, J. (2006). Why are so many minority students in special education? Understanding race and disability in schools. Teachers College Press.
- Irwin, L. G., Siddiqi, A. et Hertzman, C. (2007). Le développement de la petite enfance : un puissant égalisateur. Rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé. Organisation mondiale de la santé: Vancouver (Colombie-Britannique). Source:

http://www.who.int/social_determinants/themes/earlychilddevelopment/early_chil_d_dev_ecdkn_fr.pdf?ua=1

Janus, M., Duku, E. et Schell, A. (2012). Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants. Rapport final. Université McMaster: Hamilton (Ontario). Source:
http://www.edu.gov.on.ca/maternellejardind'enfants/ELP_FDKFall2012Fr.pdf

Killoran, I., Tymon, D. et Frempong, G. (2007). « Disabilities and inclusive practices within Toronto preschools », International Journal of Inclusive Education, vol. 11, no 1, p. 81- 95.

Losen, D. J. et Orfield, G. (2002). Racial inequity in special education. Harvard Education Publishing Group: Cambridge, MA.

Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario. (2006). Investissements de l'Ontario en matière de développement de la petite enfance et d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Source:
http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/earlychildhood/OIECDELCC_2005-2006.aspx

Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario. (2012). Programme d'intervention en autisme: Lignes directrices relatives au programme. Source:
<http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/specialneeds/autism/program.s.aspx>

Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario. (4 avril 2014). Assembler tous les éléments : Une stratégie pour les services en matière de besoins particuliers adaptés aux familles. [Diapositives PowerPoint]. Source :
http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/documents/topics/specialneeds/strategy/W_ebinarFR.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2012). Modernisation des services de garde en Ontario. Toronto (Ontario): Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013). Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance. Toronto (Ontario): Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013). Méta-analyse de l'évaluation du programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein pendant les deux premières années de sa mise en œuvre. Source:
<http://www.edu.gov.on.ca/maternellejardind'enfants/FDKReport2013Fr.pdf>

Ontario, Cabinet du premier ministre (27 octobre 2009). NOUVELLES : L'Ontario donne suite à l'apprentissage à temps plein : Le gouvernement McGuinty donne la priorité aux enfants et aux parents. Source :

<http://news.ontario.ca/opo/fr/2009/10/ontario-donne-suite-alapprentissage-a-temps-plein.html>

Pascal, C. E. (2009). *With our best future in mind: Implementing early learning in Ontario*. Toronto (Ontario): Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Underwood, K. et Killoran, I. (2012). « Parent and family perception of engagement: Lessons from early years programs and supports », *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 35, no 4, p. 376-414.

Vanderlee, M-L., Youmans, S., Peters, R. et Eastabrook, J. (2013). Rapport final: *Évaluation de la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants de l'Ontario*. Source: http://www.edu.gov.on.ca/maternellejardindenfants/FDELK_ReportFall2012Fr.pdf